ORIENTATIONS DE CORRECTION

1. GÉNÉRALITÉS

1.1. Les consignes générales, ainsi que les consignes propres à chaque type d'exercice figurent au *Bulletin officiel de l'éducation nationale* n° 5 du 3 février 2011, NS 2010-267. Du fait de leur importance, elles sont reprises ci-dessous en italique à l'intérieur de plusieurs encadrés.

Objectif de l'épreuve

L'épreuve d'histoire-géographie du baccalauréat de la série S a pour objectif d'évaluer :

- l'aptitude du candidat à mobiliser, au service d'une réflexion historique et géographique, les connaissances fondamentales pour la compréhension du monde et la formation civique et culturelle du citoyen :
- la maîtrise des capacités acquises tout au long de la scolarité secondaire :
- à exploiter, hiérarchiser et mettre en relation des informations,
- à analyser et interpréter de manière critique des documents de sources et de nature diverses,
- à comprendre, interpréter et pratiquer différents langages graphiques.

Évaluation et notation

L'évaluation de la copie du candidat est globale.

À titre indicatif, la première partie compte pour 10 points ; dans la deuxième partie, chaque exercice compte pour 5 points.

- 1.2. Les orientations de correction spécifique à chaque sujet sont rédigées en caractère droit.
- 1.3. Le programme d'histoire-géographie à partir duquel les sujets ont été réalisés figure :
- au Bulletin officiel de l'éducation nationale spécial n° 9 du 30 septembre 2010, arrêté du 21 juillet 2010 ;
- au Bulletin officiel de l'éducation nationale n° 46 du 13 décembre 2012, arrêté du 5 novembre 2012 (« Aménagements apportés au programme d'enseignement commun d'histoire-géographie » du 21 juillet 2010).

Les orientations ci-dessous ne reprennent pas pour chaque sujet l'intitulé du « Thème », de la « Question » et de la « Mise en œuvre » auxquels ce sujet se réfère. Mais il va de soi que l'utilisation de ces orientations de correction et l'appréciation des copies suppose la bonne connaissance du cadre programmatique, des limites de contenu précises qu'il définit et du temps dont ont disposé les professeurs et les classes pour travailler sur chaque thème.

- 1.4. Avant d'aborder les orientations de correction de chaque sujet, nous vous proposons des éléments d'appréciation globale des copies :
- les qualités spécifiques dont font preuve les candidats : par exemple la fluidité de l'expression écrite, la capacité d'analyse critique particulière ou les connaissances approfondies dont ils font preuve sur tel ou tel exercice, le soin qu'ils ont eu de traiter avec autant de sérieux chacun des trois exercices de leur devoir, etc. ;
- la maîtrise des capacités et méthodes précisées dans le préambule du programme. Les correcteurs sont invités, au-delà de la répartition indicative des points, à noter chaque copie dans sa globalité.

13HGSCNC3Cor 1/4

2. PREMIERE PARTIE: COMPOSITION

Le candidat traite un sujet parmi deux qui sont proposés à son choix dans la même discipline.

En histoire comme en géographie, il doit montrer qu'il maîtrise les connaissances du programme. Pour traiter le sujet choisi, il produit une réponse organisée et pertinente, comportant une introduction, plusieurs paragraphes et une conclusion.

2.1. PREMIER SUJET: LA PREMIERE GUERRE MONDIALE, L'EXPERIENCE COMBATTANTE DANS UNE GUERRE TOTALE.

La composition doit être organisée par une réflexion dont on mesure la cohérence. Il y a toujours plusieurs manières de traiter un sujet : le correcteur est ouvert aux différentes démarches.

Éléments attendus :

- Définir au fil de la démonstration ce qu'est une guerre totale.
- Élaborer une définition avec plusieurs dimensions :
 - Extrême mobilisation des hommes et des matériels dans une guerre d'un nouveau type par ses dimensions, sa brutalité, les souffrances imposées au soldat.
 - La mobilisation des civils, "front de l'arrière" dans l'effort de guerre mais aussi dans la culture de guerre.
 - Encadrement des sociétés par les états.
 - Les populations civiles prises pour cible, génocide arménien.
- Évoquer de façon circonstanciée l'expérience combattante : large possibilité d'exemples.

2.2. DEUXIEME SUJET: LA DENAZIFICATION DE L'ALLEMAGNE ET LE PROCES DE NUREMBERG

La composition doit être organisée par une réflexion dont on mesure la cohérence. Il y a toujours plusieurs manières de traiter un sujet : le correcteur est ouvert aux différentes démarches.

Éléments attendus :

- Limiter chronologiquement le sujet en amont : capitulation et imposition d'un régime transitoire (occupation, dénazification, démocratisation) par les Alliés.
- Evoquer de façon circonstanciée le(s) procès de Nuremberg. Dégager son originalité même si imperfections. Le chef d'accusation de crime contre l'humanité doit être évoqué.
- Décrire les modalités de l'épuration judiciaire et administrative.
- Évoquer les limites du processus :
 - au nom du "réalisme" : nombre de partisans nazis en 1945, impératifs de la reconstruction, fraudes et évasions possibles, une certaine complaisance.
 - et surtout nouvel enjeu de la guerre froide qui fait passer la dénazification au second plan.

Au final, une Allemagne coupée en deux en 1949, une démocratie imposée à l'Ouest, une soviétisation à l'est.

13HGSCNC3Cor 2/4

- En aval, plusieurs limites peuvent être acceptées: de 1949 aux années 1960, voire 1970. (évocation possible de procès).

3. DEUXIEME PARTIE: EXERCICE D'ANALYSE DE DOCUMENTS OU DE PRODUCTION GRAPHIQUE

L'étude critique de document(s) ou production graphique (réalisation d'un croquis ou d'un schéma d'organisation spatiale d'un territoire)

En histoire, étude critique d'un ou de deux document(s).

Cette analyse doit permettre au candidat de faire la preuve de sa capacité à comprendre le contenu, l'apport et la portée du ou des document(s) proposé(s). L'exercice demande au candidat de mettre en œuvre les démarches propres à l'analyse de document en histoire. Lorsqu'un document est proposé, il s'agit de :

- dégager le sens général du document en relation avec la question historique à laquelle il se rapporte ;
- montrer l'intérêt et les limites éventuelles du document pour la compréhension de cette question historique.

Lorsque deux documents sont proposés, on attend du candidat qu'il dégage le sens général de chacun des documents en relation avec la question historique à laquelle il se rapporte puis qu'il les mette en relation en montrant l'intérêt de cette confrontation.

En géographie deux types d'exercices peuvent être proposés.

- soit l'étude critique d'un ou de deux document(s).

Cette étude doit permettre au candidat de rendre compte du contenu du ou des document(s) proposé(s) et d'en dégager ce qu'il(s) apporte(nt) à la compréhension des situations, des phénomènes ou des processus géographiques évoqués.

Le candidat doit mettre en œuvre les démarches de l'étude de document(s) en géographie :

- en dégageant le sens général du ou des document(s) en relation avec l'objet géographique auquel il(s) se rapporte(nt),
- en faisant apparaître les enjeux spatiaux qu'il(s) exprime(nt) et la manière dont il(s) en rend(ent) compte,
- en montrant l'intérêt et les limites éventuelles du ou des document(s) pour la compréhension de cette question géographique et en prenant la distance critique nécessaire.
- en montrant, le cas échéant, l'intérêt de la confrontation des documents :
- soit la réalisation d'un croquis ou d'un schéma d'organisation spatiale d'un territoire en réponse à un sujet.

Pour la réalisation d'un croquis, un fond de carte est fourni au candidat.

3.1. EXERCICE A: ANALYSE DE DOCUMENTS EN HISTOIRE

Consigne : En quoi Procter & Gamble est-elle révélatrice de la croissance économique depuis le milieu du XIXe siècle ?

Le candidat doit répondre à la consigne de façon organisée. Toute approche peut être acceptée dans la mesure où elle est cohérente et fondée sur une étude du document articulée à des connaissances.

13HGSCNC3Cor 3/4

Éléments attendus :

- Proposer un classement en choisissant des exemples pour sortir de l'énumération chronologique d'un document interne d'une entreprise.
- Repérer que la FTN Procter & Gamble s'inscrit dans une croissance continue, sur la longue durée (depuis 1837) comme acteur de cette croissance et comme bénéficiaire de cette croissance.
- Repérer le rôle des acquisitions, de la concentration, de la diversification (du savon à la pharmacie).
- Repérer la place des innovations : innovations dans le domaine de la chimie, mais aussi dans la communication radiophonique ou télévisuelle: "soap operas".
- Inscrire la croissance et l'extension de la firme dans les étapes de la constitution de sociétés de consommation: années de prospérité des années 1920 aux USA, forte croissance dans les années 1960 en Europe, puis au Japon, et spécifiquement 30 Glorieuses en France.
- Repérer les implantations d'usines de la firme après l'ouverture à l'économie libérale de la Chine dans les années 1980, de l'Europe de l'Est et de la Russie dans les années 1990.

3.2. EXERCICE B: ANALYSE DE DOCUMENTS EN GEOGRAPHIE

Consigne : Que nous apprend ce document sur la connexion de la France métropolitaine à l'Europe ?

Le candidat doit répondre à la consigne de façon organisée. Toute approche peut être acceptée dans la mesure où elle est cohérente et fondée sur une étude du document articulée à des connaissances.

Comme toutes les cartes, celle-ci constitue un point de vue. Elle est néanmoins le support de travail des candidats. On mettra bien sûr en valeur les copies soulignant telle ou telle des limites du document.

Éléments attendus :

- Classer les informations de la légende.
- Localiser : associer commentaire et lieux.
- Rappeler l'enjeu des transports dans l'intégration européenne et de manière générale dans la mondialisation.
- Remarquer les spécificités de la situation de la France : carrefour entre l'Europe du Nord et du Sud et donc traversé par des flux intra-européens. Trafic national et intra-européen par les grands corridors Nord-sud. Développement d'un axe Espagne-Italie.
- Relever le bon niveau d'équipement, notamment pour les LGV et Roissy.

Des axes prolongés au-delà des frontières (ponts et tunnels).

- Décrire l'inégalité du réseau de transport. Encore fortement polarisé par l'Ile-de-France (ex : aéroports), plus dense au Nord et à l'Est (LGV), organisé par des métropoles-hubs et de moindre densité à l'Ouest.

13HGSCNC3Cor 4/4